



**Mercredi  
8h15**

## **Thomas** participe à un cycle de course d'orientation.

Thomas est en classe de seconde Bac professionnel Conduite et gestion de l'entreprise agricole (CGEA). Il participe à la première séance d'un cycle course d'orientation avec sa classe.

C'est un élève actif, toujours partant, et son professeur d'éducation physique et sportive (EPS) reste toujours attentif à ses difficultés. Lors du premier atelier de découverte du parc bordant le gymnase, Thomas est en binôme avec Manon pour réaliser son travail de repérage. A plusieurs reprises, il ne sait plus se situer sur sa carte simplifiée. Heureusement, Manon qui connaît ses difficultés l'aide à se repositionner sur la carte. Thomas a une dyspraxie associée à un trouble visuo-spacial.



### Points de vigilance

- > Avant ce cycle avec sa classe, Thomas a pu vivre une séance d'EPS adaptée proposée dans son établissement (projet EPS adapté) et ainsi se familiariser avec l'espace d'évolution en course d'orientation, puis Thomas a été placé en binôme ;
- > Thomas est fatigable. Il a du mal à s'organiser et son handicap rend difficile l'exécution d'une double tâche ;
- > Pour l'aider dans ses apprentissages, l'enseignant pourra utiliser des codes couleurs (plots, légende carte...) ;
- > Au début de l'exercice, on lui demandera de verbaliser les différentes étapes du travail à réaliser.

### Gros plan

#### La dyspraxie

Les répercussions dans la vie courante peuvent varier parfois fortement d'une personne à l'autre. En cas de dyspraxie visuo-spatiale, la personne peut perdre ses repères sur une feuille, dans un texte, sur un plan, dans les locaux, avoir du mal à monter ou descendre un escalier, à emprunter un chemin difficile, à apprécier les distances.

Dans la vie quotidienne, on rencontre des difficultés pour l'habillage, la toilette, les repas, le bricolage. A l'école : des difficultés pour les activités manuelles (manipulation des ciseaux et des outils en général), l'écriture, le calcul (opérations mal posées en raison des problèmes de repères dans l'espace), la géométrie, la lecture (l'élève se perd dans la ligne du texte), la géographie. Dans les loisirs : difficultés pour les activités sportives faisant appel à la coordination (vélo, ski, natation, sport de ballon..).

Dans l'emploi : difficultés pour se repérer dans les locaux sans signalétique, difficulté à intégrer plusieurs consignes simultanées, besoin de plus de temps pour exécuter des tâches, fatigue due à la concentration importante nécessaire à la réalisation des tâches.

**Pour aller plus loin**

Sylvie Castaing, « La dyspraxie visuo-spatiale »

<http://sylviecastaing.chez.com/dysp2.pdf>

# Education Physique et sportive adaptée au Lycée Professionnel Horticole et du Paysage de Montravel

## **Le contexte de l'action** **Plusieurs éléments ont été des facteurs déclencheurs de l'action.**

## **Tout d'abord, la présence d'un grand nombre d'élèves ayant des troubles « Dys » et des troubles de l'apprentissage dans l'établissement,**

des élèves sans note en éducation physique et sportive (EPS) aux examens en raison de dispense de pratique, et des difficultés occasionnées par la gestion des élèves inaptes partiels ou temporaires en EPS. Suite à ces constats, une action a été mise en place en lien avec les préconisations de prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers. L'enseignant d'EPS a eu alors toute latitude pour adapter son cours, les situations d'apprentissage, les rôles distribués, les outils utilisés, les évaluations aux possibilités et aux ressources réelles des élèves.

## **Les objectifs de l'action**

Permettre à tous les élèves d'avoir des cours d'EPS, d'accéder aux compétences visées par les programmes et d'avoir une note à l'examen.

## **Les bénéficiaires**

Les élèves de l'établissement à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap.

## **L'organisation et les contenus de l'action**

- Depuis la rentrée 2012, une action de prise en charge des élèves inaptes en EPS a été mise en place. Elle s'adresse aux élèves de l'établissement (Certificat d'aptitude professionnelle agricole, Production horticole, Bac pro Vente, production horticole et aménagement) à besoins éducatifs particuliers. Les types de handicaps rencontrés jusqu'à maintenant pour cette action sont l'autisme, la dyspraxie ainsi que les élèves ayant des incapacités temporaires ou partielles en EPS.

Un créneau de une à deux heures hebdomadaires de pratique de l'EPS adaptée est proposé et est commun à toutes les classes.

Ce dispositif est présenté aux familles aux Journées Portes Ouvertes, puis en début d'année scolaire lors de la rentrée des secondes.

Une lettre d'information est transmise aux familles ainsi qu'à leur médecin traitant. Un certificat médical type est proposé. Le groupe compte de trois à cinq élèves sur l'année scolaire avec possibilité de réintégrer sa classe à tout moment. Une programmation d'activités physiques, sportives et artistiques (APSA) adaptée est réalisée : arts du cirque, musculation, escalade. Cette programmation dépend fortement des capacités des apprenants présents sur ce créneau.

- Dans un premier temps, la priorité est de tout mettre en œuvre pour que l'élève reste dans son groupe classe. Mais cette inclusion n'est pas toujours possible. Elle atteint ses limites s'il n'y a pas de réelles acquisitions, si elle crée un mal-être supplémentaire ou si l'hétérogénéité est trop difficile à gérer.

Dans ce cas, le passage par ce groupe d'EPS adaptée permet de répondre aux particularités du jeune pour un temps donné. Un travail d'adaptation à chacun des élèves concerné est alors mis en place à chaque séance.

Voici quelques axes sur lesquels s'appuie la démarche : se donner du temps (mise en place de rituels, baliser l'espace), donner du sens aux activités (précision sur les critères de réussite de chacun selon ses capacités, respect de la logique des activités proposées), encourager l'initiative en valorisant les réussites et en travaillant l'estime de soi, utiliser des outils amplificateurs (outils de rappel des consignes, pictogrammes).

Au regard des capacités de chaque élève concerné par l'action, l'enseignant propose une évaluation adaptée.

### Le budget

Une ou deux heures sur la dotation globale horaire (DGH), notamment sur le volant d'heures attribué au soutien.

Financement Région Rhône-Alpes dans le cadre de l'insertion des élèves.

### Bilan et prospective

Cette élève a pu participer pleinement au voyage d'études. Elle a gagné en confiance en elle et a découvert qu'elle pouvait aborder des situations inconnues.

L'équipe l'a accompagnée tout en l'encourageant à prendre des responsabilités et à gagner en autonomie des compétences primordiales pour son insertion professionnelle.

### A retenir

Les élèves prennent du plaisir à venir en EPS. Il est important de créer du lien avec les familles, l'infirmière de l'établissement et le chef d'établissement. La taille de l'établissement (environ deux cents élèves) facilite la mise en place de l'action. Le retour des familles est très positif.

### Le porteur de projet

Etienne FAGOT, enseignant en éducation physique et sportive